

D-11

PREMIER TEMOIN A
DECHARGE (suite)

- Q. Pendant les trois ans que vous avez été absent, est-ce que vous avez revêtu votre habit militaire?
- R. Non, monsieur. Quand je suis parti de Farnham je suis arrivé chez nous, j'ai renvoyé l'habit là-bas.
- Q. A peu près combien de temps après ça?
- R. Au bout d'une couple de jours, je crois.
- Q. Dans quel but renvoyiez-vous l'habit?
- R. Vu que je travaillais comme cultivateur ils pouvaient me charger ça quand je reviendrais.
- Q. Est-ce que ce n'était pas dans le but de vous en débarrasser?
- R. Non, monsieur. C'est au cas où je vienne à la perdre au cas où on passerait au feu, elle sera là-bas pour pas la payer.
- Q. Est-ce que vous lisez les journaux?
- R. Bien, je les lis un peu comme ça.
- Q. Est-ce que vous avez vu les développements de la guerre au cours des trois ans que vous avez été absent?
- R. C'est-à-dire les journaux... je les lisais toujours un peu comme ça mais je lisais pas tout ce qu'il y avait.
- Q. Est-ce que vous considériez que c'était plus votre devoir de rester chez votre beau-frère ou monsieur Raymond à travailler sur la terre que faire votre service militaire?
- R. Ah bien là, vu qu'il avait besoin de moi je restais là chez mon beau-frère.
- Q. Alors, est-ce que vous étiez convaincu que vous étiez mieux de rester là?
- R. Non, monsieur. J'étais pas convaincu, souvent ils m'ont dit de venir me rapporter pour me mettre en loi.
- Q. Est-ce que vous vous êtes caché pendant ces trois ans?
- R. Non, monsieur.
- Q. Quand vous entendiez dire que la police était aux alentours?
- R. Je me suis jamais caché, j'ai toujours resté là depuis un an. Avant, où je travaillais je restais là. Ils sont jamais venus visiter.

L'OFFICIER DEFENSEUR NE DESIRE PAS RE-EXAMINER LE
TEMOIN.